



ADRESSE À LA NATION

Goma, 9 octobre 2026

ADRESSE À LA NATION · GOMA, 9 OCTOBRE 2026

Le pays est en péril

Ne pas agir, c'est être complice



Adresse à la nation du 9 octobre 2026

Ce dossier est le texte de référence de l'adresse à la nation prononcée par le Président de la République, Joseph Kabila, le 9 octobre 2026. Il est publié, conservé et diffusé par le Front pour la Refondation de la Nation, qui en assume la responsabilité éditoriale. La vidéo intégrale, diffusée sur les réseaux sociaux du Front le soir du 9 octobre 2026, en constitue la version audiovisuelle de référence. Les passages entre guillemets sont les citations littérales de l'allocution.

« Le pays est en péril : ne pas agir, c'est être complice » — Joseph Kabila, adresse à la nation du 9 octobre 2026. Trois jours plus tard, le 12 octobre, ce texte devenait le préambule de la déclaration politique qui créait le Front pour la Refondation de la Nation.

I. Le pays est en péril

Kabila ouvre son adresse sur un constat sans ambiguïté. Le diagnostic est global : la crise n'est pas un simple différend entre politiciens, ni une seule question sécuritaire. Elle est politique, économique, sécuritaire, morale, institutionnelle, sociale et humanitaire. Une menace existentielle qui pèse sur la République en tant qu'État et Nation.

« Le pays est en péril ; le sauver est un impératif et une urgence. »

Le titre de l'adresse — « Ne pas agir, c'est être complice » — n'est pas une figure de style. Il pose une alternative : le peuple congolais a rendez-vous avec l'histoire.

« Trahi par celui qui avait fait le serment de le protéger [...] le peuple congolais, première victime de la tyrannie et de sa barbarie, a rendez-vous avec l'histoire : ou bien il se prend en charge aujourd'hui, ou il trahit son destin de grandeur. »

II. Le bilan de mai 2025

L'allocution est explicitement construite comme un retour sur l'adresse du 23 mai 2025 et sur le « pacte citoyen » en douze mesures qui l'accompagnait. Le reproche porte sur l'absence d'effet, non sur la mauvaise foi supposée : les propositions ont été « superbement ignorés ».

« Près d'un an et demi après mon adresse du 23 mai 2025, force est de constater que mes propositions, mises en garde et conseils ont été superbement ignorés par ceux qui nous gouvernent, ne suscitant pas de ce fait le moindre changement de politiques publiques. La situation générale du pays n'a donc cessé d'empirer, sans qu'aucune perspective crédible d'amélioration ne se dessine. »

Le diagnostic est celui d'une gouvernance qualifiée d'« irresponsable et surannée », avec pour conséquences la dégradation de la cohésion nationale, la persistance des conflits armés et l'absence de changements significatifs dans les politiques publiques.

III. La dictature et les institutions

Sur le plan politique et institutionnel, Kabila dénonce — sans nommer son successeur — un retour de la dictature. Il met en cause les arrestations et détentions arbitraires visant des officiers, des opposants, des activistes et des journalistes, ainsi que l'instrumentalisation de la justice.

Il met également en cause le processus constitutionnel : il accuse le pouvoir de vouloir à tout prix changer la Constitution pour briguer un troisième mandat en 2028, et conteste la législation référendaire comme une menace pour l'équilibre politique issu des accords de Sun City.

IV. La guerre dans l'Est

La critique de la conduite de la guerre occupe une place centrale de l'adresse. Kabila estime que le pouvoir continue de poursuivre une guerre qu'il ne semble avoir ni la volonté

ni les moyens de gagner. Il évoque le cessez-le-feu de Doha, qu'il juge non respecté, et s'interroge sur les relations entretenues avec certains groupes armés.

Il accuse les autorités de ne pas persister en matière de dialogue et estime insuffisantes les démarches des organisations régionales et internationales pour parvenir à une solution durable. Son diagnostic est sans appel : « il n'y a rien à attendre de ce pouvoir ».

Sur ce point, son discours appelle explicitement au dialogue national inclusif comme au moyen de rétablir la paix et de réconcilier les Congolais.

V. Les libertés fondamentales

Kabila dénonce les atteintes aux libertés : emprisonnement d'opposants, d'activistes et de journalistes, et détentions arbitraires. Il présente ces mesures comme le signe d'une volonté de conserver le pouvoir à tout prix.

VI. L'économie et la souveraineté

Sur le plan économique, l'adresse critique les attentes placées dans l'accord sur les minerais stratégiques conclu avec les États-Unis. Kabila met en garde contre des conditions d'exploitation qui pourraient compromettre les intérêts du pays et des générations futures, et chiffre l'endettement public à plus de dix-huit milliards de dollars.

Il argue qu'un accord économique ne vaut que s'il est adossé à une volonté politique durable. L'enjeu, dans son raisonnement, n'est pas le contenu de l'accord mais la garantie que l'État congolais aura la capacité politique de le faire respecter.

VII. Les douze mesures rappelées

Kabila rappelle les douze mesures de sa « thérapie de choc », publiées le 23 mai 2025 et devenues le programme opérationnel du Front pour la Refondation de la Nation :

1. Mettre fin à la tyrannie.
2. Arrêter la guerre.
3. Rétablir l'autorité de l'État.

4. Restaurer la démocratie et l'État de droit.
5. Rétablir les libertés fondamentales.
6. Réconcilier les Congolais et reconstruire la cohésion nationale.
7. Relancer le développement du pays grâce à la bonne gouvernance.
8. Instaurer un dialogue sincère et permanent avec tous les pays voisins.
9. Rétablir la crédibilité internationale du pays.
10. Neutraliser tous les groupes armés nationaux et étrangers.
11. Mettre fin à l'utilisation des mercenaires.
12. Ordonner le retrait, sans délai, de toutes les troupes étrangères du territoire national.

VIII. L'appel et la suite annoncée

Kabila termine en appelant à la rigueur dans l'analyse, à la loyauté envers la nation, au courage et à l'engagement. Il rappelle que le peuple congolais ne peut compter uniquement sur les institutions actuelles pour garantir son avenir.

« N'étant pas de ceux qui se dérobent à leur devoir, je partagerai donc avec notre peuple, dans les heures, jours ou semaines à venir, ma conviction sur ce que nous devons entreprendre ensemble, pour répondre à la gravité et à l'urgence de la situation, et ainsi sauver la République démocratique du Congo, notre beau et cher pays. »

Trois jours plus tard, la réponse à cette promesse tient en un document : la déclaration politique du 12 octobre 2026, signée à Goma, qui crée le Front pour la Refondation de la Nation.

IX. Les textes du Front

Les textes de référence du mouvement sont établis, adoptés et publiés par le secrétariat général du Front. Ils sont librement reproductibles et citables, à condition que la mention de source soit complète.

Document	Date	Objet
Adresse à la nation	9 octobre 2026	« Le pays est en péril : ne pas agir, c'est être complice »
Communiqué de création	10 octobre 2026	Appel à la prise en charge collective du destin national
Déclaration politique	12 octobre 2026	Création du Front, cinq organes, direction désignée
Présentation aux cadres de base	21 octobre 2026	Architecture institutionnelle du mouvement
Programme de refondation	2026	Doctrine, fondements, priorités, treize politiques sectorielles
Pacte citoyen	2026	Les douze mesures et leur grille de mise en œuvre

Reprendre un texte du Front : les documents publics du mouvement peuvent être reproduits et cités intégralement, y compris à des fins éditoriales, à la condition de mentionner la source : « Front pour la Refondation de la Nation – Goma, République démocratique du Congo », avec la date du document.

X. Notre position face au pouvoir

Le pouvoir en place a condamné la création du mouvement, a interdit les activités de plusieurs partis et a demandé que les représentants du Front soient écartés des médias. Le Front assume cette confrontation. Elle n'est pas un accident de parcours : elle est le prix d'une rupture annoncée, et la preuve que la refondation ne se décidera pas dans les couloirs du pouvoir mais dans la durée, avec le peuple congolais.

Sources

Références

- [1] Front pour la Refondation de la Nation (9 octobre 2026). Adresse à la nation, Goma.
- [2] Front pour la Refondation de la Nation (12 octobre 2026). Déclaration politique fondatrice, Goma.
- [3] Front pour la Refondation de la Nation (2026). Charte du Front et programme de refondation.
- [4] Joseph Kabila (23 mai 2025). Adresse à la nation — pacte citoyen en douze mesures.
- [5] Banque mondiale (2025-2026). Perspectives macroéconomiques et suivi économique de la République démocratique du Congo.
- [6] Fonds monétaire international (30 juin 2026). Consultations au titre de l'article IV — République démocratique du Congo.
- [7] Nations unies (2026). Rapport annuel de résultats 2025, République démocratique du Congo.
- [8] Institut national de la statistique (2024). Enquête ménages, République démocratique du Congo.
- [w] Site officiel du Front : frn-rdcongo.com



Camps de personnes déplacées du Nyanzale, au Nord-Kivu. La guerre de l'Est est le premier obstacle à toute refondation.



Goma, chef-lieu du Nord-Kivu, où le Front a été créé le 12 octobre 2026.



Emblème officiel du Front pour la Refondation de la Nation — Goma, République démocratique du Congo.